



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 078**

PUBLIÉ LE 30 MARS 2023

Sommaire

Préfecture du Nord / secrétariat général / direction de la réglementation et de la citoyenneté

- . arrêté préfectoral du 30 mars 2023 fixant la liste des candidats au 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023 dans la commune de Provin
- . arrêté préfectoral du 30 mars 2023 fixant la liste des candidats au 1^{er} tour de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023 dans la commune de Pérenchies

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

- . récépissé du 30 mars 2023 de déclaration d'un organisme de services d'aide à la personne enregistré sous le n°SAP 949857031 Laura PARMENTIER

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

**Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1^{er} tour
de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023
dans la commune de Provin**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.225 à L.251, L.260 à L.270, L.273-6 à L.273-9 et R.127-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-2 et L.2121-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil métropolitain de la métropole issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle et de la Métropole Européenne de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mars 2023 portant convocation du collège électoral de la commune de Provin pour procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection d'un conseiller communautaire ;

Considérant les déclarations de candidatures définitivement enregistrées en préfecture du Nord ;

Considérant le tirage au sort réalisé le 30 mars 2023 pour l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

ARRETE

Article 1^{er} - Pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale intégrale partielle des 16 et 23 avril 2023 dans la commune de Provin, l'état des candidatures régulièrement enregistrées est fixé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les listes des candidats sont classées (dans le tableau annexé) dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichages, tel qu'issu du tirage au sort.

Article 3 - La secrétaire générale de la préfecture du Nord et la conseillère municipale de la commune de Provin sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Lille, le **30 MARS 2023**

Pour le préfet du Nord et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture du Nord



Fabienne DECOTTIGNIES

Libellé commune	N° Panneau Liste	Libellé Liste	N° candidat	Sexe	Nom candidat	Prénom candidat	Nationalité	Candidat au conseil communautaire
Provin	1	Agir Ensemble	1	M	COCC	Michael	Française	X
Provin	1	Agir Ensemble	2	F	LYPHOUT	Emilie	Française	X
Provin	1	Agir Ensemble	3	M	DE DECKER	Jimmy	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	4	F	VINDEVOGEL	Virginie	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	5	M	VERCRUYSE	Ludovic	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	6	F	MORTELECQUE	Gwendoline	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	7	M	CANIVET	Anthony	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	8	F	CAILLIAU	Karine	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	9	M	COUTURE	Philippe	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	10	F	DUBOIS	Chrystelle	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	11	M	CAILLIAU	Robert	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	12	F	LOSSART	Catherine	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	13	M	DESBIEN	Voltaire	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	14	F	DUJARDIN	Celine	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	15	M	LADEN	Pierre	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	16	F	PARSY	Ludvine	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	17	M	ARTAUD	Jeremy	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	18	F	FAUCOMPRES	Laurianne	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	19	M	VINDEVOGEL	Herve	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	20	F	LYPHOUT	Fanny	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	21	M	HERMAN	Julien	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	22	F	DE DECKER	Gwenaelle	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	23	M	DUHAYON	Freddy	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	24	F	ARTOIS	Christelle	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	25	M	LOSSART	Antoine	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	26	F	COCC	Anne-Sophie	Française	
Provin	1	Agir Ensemble	27	M	DELOTTE	Christopher	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	1	F	ANSELYN	Marie	Française	X
Provin	2	Provin Passionnement	2	M	DELOFFRE	Philippe	Française	X
Provin	2	Provin Passionnement	3	F	LOUDIN	Caroline	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	4	M	DINGENEN	Bernard	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	5	F	BOURDIN	Valérie	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	6	M	DUPONT	Bernard	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	7	F	BARRAL KALINOWSKI	Sophie	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	8	M	MALYSSE	Franck	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	9	F	ALLOUCHERY	Elodie	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	10	M	COCHIN	Nicolas	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	11	F	ILEROY	Corinne	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	12	M	LESOT	Julien	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	13	F	DELASSUS SICARD	Louise	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	14	M	SOHIER	Jean-Claude	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	15	F	VERMANDER	Brigitte	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	16	M	MAYOR	Francis	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	17	F	SAISON	Brigitte	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	18	M	SAMAILLIE	Jean-François	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	19	F	DELAIRE	Anne	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	20	M	DUMONT	Antoine	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	21	F	VERDIER	Elodie	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	22	M	AUBERTIN	Gérald	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	23	F	SANSONNE	Nunzia	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	24	M	LEKRAYE	Albert	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	25	F	DE SOUSA	Lucie	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	26	M	LENOIR	Serge	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	27	F	BRANSWYCK	Corinne	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	28	M	DELOFFRE	Clément	Française	
Provin	2	Provin Passionnement	29	F	VANDERMEERSCH	Séverine	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	1	M	AGBEGNA	Kwami	Française	X
Provin	3	Continuons ensemble	2	F	FOURMAUX	Coralie	Française	X
Provin	3	Continuons ensemble	3	M	LEIGNEL	Serge	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	4	F	DELCROIX	Tiphaine	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	5	M	DORGES	Olivier	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	6	F	LEGRAND	Liliane	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	7	M	TURPIN	Jacques	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	8	F	KNOCKAERT	Celine	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	9	M	DEON	Yann	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	10	F	DEMARQUET	Cécile	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	11	M	MATTE	Jean-François	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	12	F	CORDONNIER	Caroline	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	13	M	BROUTIN	Cédric	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	14	F	BOIN	Marie-Caroline	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	15	M	CARTENI	Thomas	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	16	F	ALZAS	Jocelyne	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	17	M	ROUSSEAU	Jean	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	18	F	TAYLOR	Nadège	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	19	M	DELAPLACE	Regis	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	20	F	CHOPIN	Laetitia	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	21	M	VERDONCK	Antoine	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	22	F	HOEBEKE	Auréli	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	23	M	DROUVIN	David	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	24	F	DESSIN	Auréli	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	25	M	CARLUCCI	Nicolas	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	26	F	LEGRAND	Ophélie	Française	
Provin	3	Continuons ensemble	27	M	LEPLUS	Benjamin	Française	
Provin	4	Provin demain	1	F	PLANCKE	Patricia	Française	X
Provin	4	Provin demain	2	M	HAYENNE	Thierry	Française	X
Provin	4	Provin demain	3	F	WARGNIER	Aurelia	Française	
Provin	4	Provin demain	4	M	CHARTON	Benoit	Française	
Provin	4	Provin demain	5	F	CRETEUR	Thérèse	Française	
Provin	4	Provin demain	6	M	LOUBETTE	Jacky	Française	
Provin	4	Provin demain	7	F	COURTIN	Sophie	Française	
Provin	4	Provin demain	8	M	FERRO	Andrea	Française	
Provin	4	Provin demain	9	F	LEFEBURE	Françoise	Française	
Provin	4	Provin demain	10	M	DAMBLIN	Philippe	Française	
Provin	4	Provin demain	11	F	BOREPERS	Inès	Française	
Provin	4	Provin demain	12	M	BOISSON	Hervé	Française	
Provin	4	Provin demain	13	F	CZARNECKI	Emmanuelle	Française	
Provin	4	Provin demain	14	M	DOMAGALA	Julien	Française	
Provin	4	Provin demain	15	F	CAPARROS	Christelle	Française	
Provin	4	Provin demain	16	M	MARISSAL	Cedric	Française	
Provin	4	Provin demain	17	F	DUQUESNE	Christine	Française	
Provin	4	Provin demain	18	M	BOUBAY	Stephan	Française	
Provin	4	Provin demain	19	F	DUPUIS	Sandrine	Française	
Provin	4	Provin demain	20	M	CASADEI	Anthony	Française	
Provin	4	Provin demain	21	F	VANDEN BOS	Carole	Française	
Provin	4	Provin demain	22	M	LEROUX	Jean-Pierre	Française	
Provin	4	Provin demain	23	F	THOREZ	Marine	Française	
Provin	4	Provin demain	24	M	DUFOR	Fabien	Française	
Provin	4	Provin demain	25	F	CHARTON	Noémie	Française	
Provin	4	Provin demain	26	M	DEPOILLY	Alexandre	Française	
Provin	4	Provin demain	27	F	BOUSSEMART	Marie-Joëlle	Française	
Provin	4	Provin demain	28	M	LEGROUX	Christophe	Française	
Provin	4	Provin demain	29	F	MOLON	Stephanie	Française	

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

**Arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1^{er} tour
de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023
dans la commune de Pérenchies**

Le préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.225 à L.251, L.260 à L.270, L.273-6 à L.273-9 et R.127-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-2 et L.2121-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil métropolitain de la métropole issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle et de la Métropole Européenne de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 février 2023 portant convocation du collège électoral de la commune de Pérenchies pour procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection d'un conseiller communautaire ;

Considérant les déclarations de candidatures définitivement enregistrées en préfecture du Nord ;

Considérant le tirage au sort réalisé le 30 mars 2023 pour l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Nord ;

ARRETE

Article 1^{er} - Pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023 dans la commune de Pérenchies, l'état des candidatures régulièrement enregistrées est fixé conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les listes des candidats sont classées (dans le tableau annexé) dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichages, tel qu'issu du tirage au sort.

Article 3 - La secrétaire générale de la préfecture du Nord et la maire de la commune de Pérenchies sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Lille, le **30 MARS 2023**

Pour le préfet du Nord et par délégation,
La secrétaire générale de la préfecture du Nord



Fabienne DECOTTIGNIES

Etat des candidatures enregistrées pour le premier tour de l'élection municipale partielle intégrale des 16 et 23 avril 2023 dans la commune de Pérenchies

Libellé commune	N° Panneau Liste	Libellé Liste	N° candidat	Sexe	Nom candidat	Prénom candidat	Nationalité	Candidat au conseil communal
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	1	H	LOUZANI	Karim	Française	X
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	2	F	LOBBRECHT-LEKIEN	Delphine	Française	X
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	3	H	DELOBEL	Benoît	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	4	F	LEGRAND	Christiane	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	5	H	DUFOSSEZ	Pierre	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	6	F	VAN DAELE-VANLAUWE	Séverine	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	7	H	ALSTERS	Valentin	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	8	F	BALBO	Emilie	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	9	H	BALLOY	Daniel	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	10	F	RODRIGUES	María Fernanda	Portugaise	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	11	H	ARDUIN	Eric	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	12	F	SCABELLO	Audrey	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	13	H	SAVAETE	Grégory	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	14	F	DELOBELLE	Mélanie, Dominique	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	15	H	PLATTEEUW	Rudy	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	16	F	VERET	Sylvie, Renée, Mauricette	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	17	H	PENET	Bernard	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	18	F	AMMEUX	Christiane	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	19	H	FACON	Thierry	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	20	F	BAUET GUILBERT	Hélène	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	21	H	TRINEZ	Gérard	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	22	F	DUBOIS-GALLANT	Stéphanie	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	23	H	CABY	Vincent	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	24	F	MONTIGNIES MOUTIEZ	Chantal, Nicole	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	25	H	BROHY	Daniel	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	26	F	MOSTREY	Marie-Thérèse	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	27	H	LECLERCQ	Alexandre	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	28	F	SALOMONE	Josiane	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	29	H	BOSSAERT	Alain	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	30	F	GREGOIRE	Christine	Française	
Pérenchies	1	Pérenchies c'est vous, c'est nous	31	H	BEE	Roger, Julien, Raymond	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	1	H	DELSERT	Jack-Yves	Française	X
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	2	F	ROSSIGNOL	Sylvie	Française	X
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	3	H	DAUCHY	Mathieu	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	4	F	MARCINIAK	Marie-Pascale	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	5	H	DUTHILLEUL	Anthony	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	6	F	URLI	Fabienne	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	7	H	CARLES	Kévin	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	8	F	LORTHOIS	Mélanie	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	9	H	BOUGAULT	Thierry	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	10	F	BOURU	Julie	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	11	H	MONTUY	Pascal	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	12	F	JANSSOONE	Laurence	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	13	H	CLAEYS	Jean-François	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	14	F	RIBIER	Stéphanie	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	15	H	BAROIS	Bastien	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	16	F	GOUSSET	Candy	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	17	H	DJELAD	Abdelhafid	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	18	F	DEBUISSER	Emma	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	19	H	DELACROIX	Hadrien	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	20	F	DHONTE	Hélène	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	21	H	LEFEBVRE	Olivier	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	22	F	BULCKE	Patricia	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	23	H	TOMASINI	René	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	24	F	LESUR	Anne	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	25	H	DELICQUE	Stéphane	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	26	F	LAVIGNE	Marion	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	27	H	CANTINEAU	Pierre	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	28	F	MERLIN	Nadine	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	29	H	VICOGNE	Jérôme	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	30	F	CHAPILLON	Nadège	Française	
Pérenchies	2	Pérenchies ensemble !	31	H	VANHONACKER	Michel	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	1	F	GRUSON-WARENDIEN	Carole	Française	X
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	2	H	DURIEU	Philippe	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	3	F	DHOUDAIN	Vanessa	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	4	H	LOMBART	Fabrice	Française	X
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	5	F	ARZUL	Sylvie	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	6	H	BIENAIME	Mathieu	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	7	F	VANDENMESSYNCK	Natacha	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	8	H	LEFEBVRE	Jérôme	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	9	F	POLLET	Antoinette	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	10	H	ROLENS	Samuel	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	11	F	FLAHAUT	Gaëlle	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	12	H	BRULOIS	Eric	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	13	F	EL GHAZLANI	Fatima	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	14	H	DELEPINE	Maxime	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	15	F	FLAHAUT	Laëtitia	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	16	H	PAULUS	Stéphane	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	17	F	CARLIER	Annie	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	18	H	TOUQUET	Jean-Pierre	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	19	F	HAVET	Fabienne	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	20	H	BALLENGHIEN	François	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	21	F	PIGANI	Laurence	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	22	H	BICHO	Filipe	Portugaise	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	23	F	PORTALIER	Caroline	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	24	H	TERRIER	Yoann	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	25	F	MONIER	Catherine	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	26	H	CARON	Laurent	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	27	F	LEGRAND	Audrey	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	28	H	LESSART	Fernand	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	29	F	LEMOINE	Céline	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	30	H	ROUTIER-PAYEMENT	Richard	Française	
Pérenchies	3	Pour l'avenir de Pérenchies	31	F	PEULMEULLE	Marie-Thérèse	Française	



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités du Nord**

Direction Départementale de l'Emploi
du Travail et des Solidarités du Nord
Rue Marc Lefrancq
BP 90045
59301 Valenciennes cedex

Affaire suivie par : service SAP-2023-30
Mail : ddets-sap-valenciennes@nord.gouv.fr

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
Enregistré sous le N° 949857031
Siret : 949857031 00015
et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail
Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord**

- Vu la loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;
- Vu la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2011-1132 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du Code du Travail relatives au chèque emploi-services universel et aux services à la personne ;
- Vu le décret n°2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du Code du Travail relatives au chèque emploi-services universel et aux services à la personne ;
- Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-18 à R.7232-24, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5;
- Vu la circulaire NOR ECO I 1907576 C du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne : déclaration et agrément des organismes de services à la personne ;
- Vu le Décret du 30 juin 2021, nommant Monsieur Georges-François LECLERC, Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais - Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
- Vu le décret du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- Vu le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales, de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Emmanuel RICHARD, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord ;
- Vu l'arrêté du premier ministre et du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Emilie MAMCARZ, de M. Olivier BAVIERE et de M. Jacques TESTA, directeurs départementaux adjoints de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2022 portant délégation de signature à M. Emmanuel RICHARD, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2022 portant modification de la subdélégation de Monsieur Emmanuel RICHARD aux agents de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Nord

Constate

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées une déclaration d'activité exclusive de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS du Nord Site de Lille le 17 mars 2023 par Madame Laura PARMENTIER en qualité de responsable pour l'organisme PARMENTIER Laura dont le siège social est situé 96/3 rue du général Bonnaud – 59200 TOURCOING

DECIDE

Art. 1. – Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité exclusive de services à la personne a été enregistré au nom de l'organisme Laura PARMENTIER au 96/3 rue du général Bonnaud – 59200 TOURCOING sous le numéro SAP 949857031.

Art. 2. – Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la DDETS du Nord Site de Valenciennes sous peine de retrait du récépissé. Il en est de même pour l'ouverture d'un nouvel établissement ou la modification de l'autorisation

Art. 3. – Les activités déclarées, en mode prestataire, sont les suivantes à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers

Art. 4. - Les effets de la déclaration courent à compter du 17 mars 2023, conformément à l'article R.7232-20 du code du travail.

Art. 5. - L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-22 à R.7232-24 du Code du Travail.

Art. 6. - Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Valenciennes, le 30 mars 2023
Pour le Préfet et par délégation
Le responsable du service inclusion

Brahim BOUKFILEN

Voies et délais de recours :

En cas de contestation, la présente décision peut, dans les deux mois suivant sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Nord (DDETS)- site de Valenciennes ou d'un recours hiérarchique auprès du ministère de l'Economie - Direction générale des entreprises -Mission des services à la personne - 6, rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet - 75703 Paris cedex13.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique, ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux peut également être formé contre la décision initiale, dans un délai de deux mois à compter de la notification dudit rejet, devant le Tribunal Administratif de Lille, sis 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039 - 59014 Lille Cédex. Le tribunal administratif peut également être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.